

Rapport du groupe de travail « émission Les coulisses de l'événement (RTSUn) »

Séance du 23 juin 2014

1. <u>CADRE DU RAPPORT</u>

a) Mandat

Selon mandat donné par le Conseil du public du 13 janvier 2014

b) Période de l'examen

Premier semestre 2014

c) Examens précédents

Aucun, puisqu'il s'agit d'une nouvelle émission.

d) Membres du CP impliqués

Jean-Bernard Busset, rapporteur (SRT Genève), Pascal Dind (SRT Vaud), Claude-Alain Kleiner (Conseil régional).

2. CADRE GENERAL

Ancienneté de l'émission

15 janvier 2014

3. CONTENU DE L'EMISSION

A) Pertinence des thèmes choisis

Les trois émissions ont porté sur des thématiques très différentes les unes des autres, qui avaient connu chacune une grande médiatisation en Suisse et en Suisse romande particulièrement :

- L'affaire des jumelles disparues, un événement qui a sa genèse en région lausannoise et qui voit la police vaudoise fortement impliquée. Par ailleurs, ses prolongements dans le sud de la France ne pouvaient qu'intéresser fortement les téléspectateurs romands.
- L'affaire Hannibal Kadhafi avec son déclenchement dans un palace genevois, un otage romand, une conseillère fédérale genevoise, ainsi que la police et le gouvernement genevois acteurs importants du déroulement de l'affaire.
- La fin du secret bancaire constitue l'un des plus grands événements de ce début de siècle en Suisse. Ses répercussions qui sont loin d'être toutes réalisées auront certainement une grande influence directe et indirecte sur l'économie romande, genevoise en particulier.

B) Crédibilité

Lorsqu'on veut dévoiler les « coulisses » de l'événement, par la présentation d'éléments pas encore connus de l'opinion publique, il est important que les événements exposés reposent sur des faits avérés, révélés par des témoins crédibles, qui n'ont jusqu'alors pas été ou très peu été entendus. Et là où les documents manquent, le recours à des reconstitutions toujours annoncées comme telles a également contribué à la crédibilité des émissions.

C) Eléments relevés dans chacune des émissions

Les jumelles disparues

Le rappel du déroulement chronologique de l'affaire apporte des détails que certains téléspectateurs n'auront peut-être pas retenus. La plus-value de l'émission est essentiellement constituée par l'histoire du couple et les aspects psychologiques de la personnalité de Matthias qui ont conduit cette famille à se déchirer. Dans une société où la moitié des couples finissent par se séparer, nul doute que cette description aura suscité de l'intérêt auprès de l'opinion romande. Une autre problématique est évoquée par l'observation des méthodes policières lors de l'annonce d'une telle disparition. On constate là que la police vaudoise peine à se justifier et se réfugie dans la particularité du cas pour ne pas avoir à se remettre en cause, alors que l'on apprend que la police belge a remis ses procédures à jour après les enlèvements d'enfants pour pédophilie dont on a connu les conséquences.

Peut-être convient-il d'émettre un bémol : la scénarisation, l'ambiance musicale et la sémantique versaient quelque peu dans une émotion qui sonnait faux avec la qualité du propos de la mère des fillettes, laquelle a toujours été interrogée avec une sensibilité certaine. Peut-être pourrait-on évoquer le fait que l'émission fait surtout le procès du père ! Mais, la réalité parle d'elle-même à ce propos...

Evoquons également l'interview de Madame Zuliani, qui, pour émouvante qu'elle fut, n'a pas apporté une réelle plus-value à l'émission.

La vengeance des Kadhafi

Là aussi le rappel de la chronologie des faits dans le détail fut très utile. Le visionnement des images d'actualités dans un enchaînement, qu'il était uniquement possible d'effectuer avec la distance du temps passé, permet de mieux contextualiser chaque soubresaut de cette histoire extraordinaire.

On suit cette émission comme un véritable thriller. Tout y est, les extravagances du couple Kadhafi, les contraintes et les balbutiements des différents pouvoirs nationaux (fédéraux, cantonaux, judiciaires) et internationaux entre une démocratie et une dictature d'une part et aussi entre la Suisse et l'Union européenne d'autre part. Les interventions personnelles mettant en exergue des personnalités telles que Rachid Hamdani, Micheline Calmy-Rey, Rudolf Merz, François Longchamp, Cécilia Attia et Miguel Angel Moratinos, ministre espagnol des affaires étrangères, sans oublier Kadhafi lui-même et les ambassadeurs de Suisse en Lybie ont dévoilé les forces et les faiblesses des acteurs impliqués et leurs influences sur le déroulement des événements. A ce propos, pourquoi est-ce que l'émission passe comme chat sur braise sur l'éviction de Daniel von Muralt, ambassadeur de Suisse en Libye, durant l'affaire?

<u>Autre opinion exprimée</u>: L'opus du 26 février concernant l'affaire des otages en Libye tenait la route, les faciès haineux de la famille Kadhafi relevaient plus du choc de l'image. Par contre la partie liée aux arcanes de la diplomatie était bien rythmée, crédible, et les anecdotes qui pavaient le chemin de la libération de nos chers compatriotes ont fait bonne figure.

La fin du secret bancaire

On peut saluer pour ce sujet tout le travail rétrospectif effectué afin d'essayer de comprendre la situation actuelle : les débuts du secret bancaire dans les années 20 et 30, les fonds juifs en déshérence dans les années 90 et enfin la crise des subprimes en automne 2008, événements auxquels s'ajoutent les rêves de grandeur des dirigeants de l'UBS d'abord puis du Crédit Suisse ensuite. De plus, la scène de reconstitution de la réunion dans l'appartement zurichois est troublante de réalisme, jouée par des acteurs ressemblants aux personnages existants, elle apporte une réelle plus-value à la compréhension des événements qui surviendront par la suite. Les commentaires éclairants de Daniel Zuberbühler, ex-directeur de la Commission fédérale

des banques, de « Christian », ex-employé du Crédit Suisse, Xavier Oberson et de Myret Zaki ont aussi contribué à la mise en perspective de l'affaire.

<u>Autre opinion exprimée</u>: Le 4 juin « la mort du secret bancaire » nous a plongé dans un docufiction englué dans cette « morale à deux balles » que nous distille régulièrement Jacob Berger dans l'œil du cinéaste. Romaine Jean s'est complètement laissée phagocyter par le rythme de ces émissions si présentes sur TF1, M6 et pire encore. On nous plonge dans « une fausse intimité » des grands pontes de la finance suisse. On devient la mouche, « le drone » qui était dans la maison, sous la table, qui a tout vu et tout entendu. Fiction et réalité sont joyeusement mélangée... il a dit, il a répondu... et en direct!!

Et la seconde partie? Celle qui éclaire? presque « Tintin » une suite croupion qui rendait l'os à ronger squelettique. Un acteur des faits, un professeur de droit fiscal et surtout l'incontournable Jean Ziegler devenu « has been ». En dessert Myret Zaki... On reste vraiment sur sa faim ; mais « happy end » le CS au sénat américain.... Tous pourris on continue.

Appréciation générale

Comment ne pas applaudir la production d'une telle émission dès lors que le Conseil du Public a souvent largement critiqué les reportages et autres commentaires immédiats versant dans le « pathos » à propos des nombreuses sordides affaires survenues ces derniers mois en Suisse? Comment ne pas se réjouir également de la diffusion de cette nouvelle émission sur les trois chaînes dès lors que les sujets traités sont d'intérêt général. La prise de temps et de distance ajoutent une incontestable plus-value à cette émission en même temps qu'une crédibilité particulière. Si l'on excepte le traitement particulier accordé à l'affaire Hannibal (nouveaux témoignages et exposition rigoureuse du fil de l'histoire), il faut toutefois admettre que les éléments nouveaux sont très peu nombreux. Quid des « coulisses » dès lors? Le mandat de l'émission utilise les termes suivants : « revisiter », « éclairage nouveau »...Certes, comme déjà dit plus haut, c'est bien le cas pour ce qui concerne l'affaire Hannibal, mais hélas beaucoup moins pour les autres... Toutefois, outre ces quelques réserves, il s'agit de souligner l'excellence de l'émission. La prise de hauteur d'une part, un mode narratif - sans aller jusqu'à parler de la grammaire narrative de Julien Greimas - particulièrement sobre et une scénarisation modérée représentent bien des éléments essentiels à la qualité de l'émission.

c) Sens des responsabilités

La RTS assume parfaitement ses responsabilités d'une part en ajoutant ce type d'émission à son programme et, d'autre part, en dévoilant les mécanismes qui entraînent les acteurs d'un événement vers un dénouement plus ou moins satisfaisant.

d) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie En conformité.

4. FORME DE L'EMISSION

a) Structure et durée de l'émission

L'émission est d'une durée confortable et savamment structurée – 3 fois 20 minutes environ -. Le générique est bon, bref, dynamique et éclairant ! Celui de l'affaire Hannibal est parfait avec cette succession de très brefs extraits de témoignages avant l'ouverture de l'émission de Romaine Jean. Idem pour le secret bancaire, mais à peine long... Le rythme est bon, les relances en début de nouveaux chapitres sont toniques, les conclusions nuancées avec des interrogations judicieuses.

b) Animation

Parfait! Absolument rien à dire ce n'est l'extrême professionnalisme de la journaliste.

c) Originalité

Certes, on pourra observer certaines similitudes avec d'autres émissions diffusées sur quelques chaînes françaises – 50' par exemple -. Toutefois, la succession de témoignages, de séquences d'archives, de scénarisations sobres et brèves et le ton très professionnel donné à l'émission lui octroient une originalité certaine.

5. VOLET INTERNET ET COMPLEMENTS MULTIMEDIA DE L'EMISSION

a) Enrichissements

La page de l'émission est enrichie par des infographies comme déjà présentées au paragraphe 2f). Ce sont des éléments utiles pour qui désire appréhender une vision synthétique de l'évènement.

b) Complémentarité

Ces éléments sont bien complémentaires à l'émission. On pourrait cependant souhaiter des liens autres que ceux relatifs à d'autres émissions de la RTS, cette remarque concernant surtout les deux premières émissions.

c) Participativité

L'ouverture d'un compte Twitter et MaRTS donnent la possibilité aux auditeurs de s'exprimer. On comprend que la production n'ait pas voulu donner cette possibilité pour l'émission sur les jumelles disparues. Par contre, le 11 juin, l'émission sur le secret bancaire était toujours présentée comme « Prochaine émission » et aucun compte Twitter ou MaRTS n'était ouvert!

6. RESUME DES COMMENTAIRES DEPOSES SUR LE SITE RTSR.CH

Pas de réactions sur le site RTSR.CH, par contre voici quelques-unes tirées des comptes Twitter et MaRTS pour l'affaire Hannibal Kadhafi :

- « Très bonne émission, je trouve que les européens devraient avoir honte d'avoir pactisé avec ce dictateur »
- « Un chef-d'oeuvre ce #LCDELibye! A voir absolument pour ceux qui n'en ont pas eu l'occasion. Merci @RadioTeleSuisse et @jeanromaine. »
- « Avez raté #LCDElibye? Séance de rattrapage ici, avec plein de bonus en prime (vidéos, chronologie, trombinoscopes): http://www.rts.ch/emissions/les-coulisses-de-l-evenement/fr-affaire-libyenne/...»
- « Excellent reportage qui permet vraiment de se rendre compte des enjeux de la Suisse et des intérêts des autres pays ! »
- « Docu #RTS haletant #LCDElibye !! #Argo peut se recoucher! Avec les dernières #CHvote la #Suisse serait assez mal pour négocier retour otages! »

7. **RECOMMANDATIONS**

- Eviter les sujets trop « sensibles » qui ont tendance à conduire le téléspectateur vers un certain populisme manichéen !
- Viser des sujets d'intérêt national avec des regards extérieurs sur notre pays!
- Veiller à assurer le suivi sur la page Web de l'émission.

Meyrin, le 11 juin 2014 Jean-Bernard Busset, rapporteur